



## Manifestations et concerts

L'E.M.M.K. participe à l'animation culturelle et musicale du village.

Elle organise pour ses élèves de nombreux concerts et manifestations tout au long de l'année : concert de nouvel an, auditions diverses, flânerie musicale, fête de la musique, concerts de fin d'année, participations à des manifestations et fêtes du village ou inter-villages, présentations en milieu scolaire,...



## Les locaux de l'EMMK

Les activités de l'école de musique se déroulent sur deux lieux différents :

- ✓ Espace éducatif Louise Weiss
- ✓ La Salle de la Musique et de la Culture



### Contacts :

Le Directeur de l'EMMK  
M. Nicolas MEYER  
Tél. : 06.70.12.27.12  
emm@kilstett.fr

Mairie de Kilstett  
1, rue de la Mairie  
67840 Kilstett  
Tél. : 03 88 96 21 09  
Fax : 03 88 96 39 54  
mairie@kilstett.fr  
<http://www.kilstett.fr>



## École de Musique Municipale de Kilstett





La tradition musicale est enracinée à Kils-tett de longue date. La société de Musique "Union" (M.U.K.) a toujours porté haut et fort ce flambeau. Pour alimenter ses rangs, elle a veillé à la **formation des jeunes**. La Commune a apporté son aide. C'est donc tout naturellement que la Commune avec la participation de la MUK a créé l'Ecole de Musique Municipale de Kils-tett (EMMK). Elle fait partie du réseau ADIAM 67 des écoles de musique et de danse agréées du Bas-Rhin qui compte actuellement 91 écoles.

Une **équipe pédagogique** composée de 10 professeurs diplômés vous propose un enseignement de qualité en alliant plaisir et rigueur axé autour **d'ateliers collectifs, de cours de formation musicale et de cours individuels d'instruments**.

Elle offre à chaque enfant la possibilité d'accéder à la pratique musicale amateur, ceci à tous les niveaux et dès le plus jeune âge.



## Les pratiques musicales collectives

### L'éveil musical

pour les enfants de 4 à 7 ans ces ateliers proposent une approche sensorielle de l'univers musical basée sur le chant, le rythme et l'expression corporelle.

- ♫ Eveil 1 : à 4 ans
- ♫ Eveil 2 : de 5 à 6 ans
- ♫ Eveil 3 ou initiation : à partir de 6 ans et pour les élèves qui souhaitent débiter un instrument

### Le cours de formation musicale

en complément du cours d'instrument, il est obligatoire pour un développement solide et harmonieux de la pratique musicale. L'organisation du cursus s'articule en deux cycles, à la fin desquels l'élève a la possibilité de passer le concours départemental proposé par l'ADIAM 67.

### Les ensembles existants

- ♫ L'orchestre des jeunes
- ♫ L'ensemble vocal pour enfants, adolescents et adultes
- ♫ L'atelier de percussions sans frontières ainsi que tous les projets de classes et interclasses qui permettent à nos élèves de goûter aux joies de la musique de chambre ou de l'improvisation.



## Les instruments enseignés



- ♫ Le chant dans le cadre d'un ensemble vocal et des cours de formation musicale

- ♫ Les bois  
Flûte traversière, clarinette, saxophone

- ♫ Les cuivres  
Trompette, trombone

- ♫ Les cordes  
La guitare acoustique et électrique

- ♫ Les percussions  
Batterie et toute la grande famille des percussions

